



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 30 janvier 2026

N° 2026-34

Convocation du 23 janvier 2026

Aujourd'hui vendredi 30 janvier 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAR, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaël LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESCINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI

Mme Nathalie DELATTRE à M. Dominique ALCALA

M. Laurent GUILLEMIN à M. Maxime GHESQUIERE

M. Radouane-Cyrille JABER à M. Olivier CAZAUX

M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET

Mme Nadia SAADI à Mme Eve DEMANGE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Christine BONNEFOY à partir de 15h15

M. Thomas CAZENAVE à partir de 15h15

Mme Anne FAHMY à partir de 15h15

Mme Daphné GAUSSENS à partir de 15h15

Mme Fabienne HELBIG à partir de 16h40

M. Stéphane MARI à partir de 16h40

M. Patrick PUJOL à partir de 15h15

M. Michel POIGNONEC à partir de 15h15

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 30 janvier 2026	Délibération
	Direction Développement Economique	N° 2026-34

**Invest in Bordeaux - Subvention de Bordeaux Métropole pour l'année 2026 -
Convention d'application financière 2026 - Décision - Autorisation**

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Invest in Bordeaux a pour mission d'accueillir sur le territoire métropolitain et plus globalement en Gironde les projets d'investissement créateurs d'emplois, de faciliter et d'accompagner l'implantation de ces entreprises exogènes, en proposant une offre de services compétitive et adaptée aux besoins des entreprises et des salariés. Cette agence développe également une offre d'accompagnement en ingénierie du développement économique aux territoires hors métropole bordelaise, afin de les aider à attirer davantage de projets, dans une logique de partenariat.

Contexte général

- Une année marquée par le ralentissement économique, une conjoncture nationale et internationale peu porteuse, se ressentant sur le marché des investissements directs et, par voie de conséquence, sur le flux entrant de nouveaux dossiers suivis par l'Agence.

- Malgré ce contexte, on observe un maintien du volume d'activité avec de beaux projets d'implantation accompagnés et du montant des adhésions, traduisant une implication forte de l'écosystème économique local.

- Perspectives 2026 : poursuite des 6 grandes orientations de la feuille de route stratégique 2024/26 : le desserrement métropolitain, le ciblage de projets à impact positif, les stratégies d'alliance, de coopération et de partenariat, l'identification de sites d'implantation (terrains, bâtiments et friches), le renforcement de l'ancre territorial post-implantation et l'élargissement du champ de la prospection exogène aux opérations de croissance externe et de retournement.

Une réflexion sur l'évolution de l'Agence devra être posée en 2026 à l'occasion de la production de leur nouvelle feuille de route et la recomposition de la gouvernance après le retrait de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Bilan du programme d'actions 2025 au 31/12/25 :

Bilan des décisions d'investissement

- 63 décisions d'investissement contre 58 en 2024 et 56 en 2023.

- Exemples de projets concrétisés : BPCE Partenaire Conseil (création siège France), Potez Aéronautique (sous-traitant de premier rang en ASD, partenaire notamment de Dassault), GenF (filiale de Thalès, spécialisée dans la fusion nucléaire), Qualcomm (USA, extension du site) et Fly-R (drones).

- Secteurs porteurs : 1/4 des projets dans le numérique et 1/5 des projets dans le secteur aéronautique-spatial-défense (ASD). Autres secteurs porteurs : santé, conseil/ingénierie, formation, agro-industries, "nouveau nucléaire", chimie-

environnement

- Chiffres : plus d'1/4 des projets à capitaux étrangers, 85 % des projets se situent intra-Métropole contre 15 % en dehors de la Métropole, plus de 80 % d'implantation (contre extensions et relocalisations)
- Top 5 des localisations : Bordeaux (qui concentre chaque année environ la moitié des projets), Mérignac, Bègles, Le Haillan et Canéjan
- Paternité des projets : 65% des projets identifiés par Invest in Bordeaux. Parmi les canaux d'acquisition externes, 2 canaux principaux : Business France et ADI Nouvelle-Aquitaine. Prospection : 31 salons visités

Promotion économique

Positionnement : Invest in Bordeaux se positionne comme un vecteur de promotion économique du territoire girondin complémentaire via la production de contenus : communiqués implantation, articles thématiques, focus adhérents, etc... A noter la réédition du "Profil Économique" (en versions française et anglaise), la version anglaise du Carnet de route, ainsi que l'édition et mise à jour de 4 sites web : <https://investinbordeaux.fr>, <https://jobinbordeaux.fr>, <https://bordeaux.finance>, <https://www.vivre-bordeaux.com>, ainsi que le rapport d'activité et l'animation de nos comptes sur les réseaux sociaux...

Appui aux territoires et aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

Organisation de 3 ateliers : formation en analyse financière, IA et évolutions réglementaires du zéro artificialisation nette (ZAN) ; animation d'un groupe fermé sur LinkedIn; maintien d'un plan de tournée quasi-exhaustif des 3 communautés d'agglomération et des 24 communautés de communes girondines ; renouvellements d'adhésion (1 communauté d'agglomération et 8 communautés de communes) ; travail en commun avec Bordeaux Métropole sur les coopérations territoriales.

Responsabilité Territoriale des Entreprises (RTE)

Participations au : Global Social Economic Forum (GSEF), avec l'organisation et l'animation de tables rondes ; au Comité de pilotage « Bordeaux RSE » ainsi qu'aux COTECH bimensuels « transition/RSE » (Ville de Bordeaux), au comité d'organisation de Résolution 2025 et 2026 (événement organisé par Placéco), au groupe de recherche sur la RTE (financé par la Région Nouvelle-Aquitaine). Partenaire des Rencontres de la RTE (Chaire TerrESS de Sciences Po Bordeaux)

Vie associative

Organisation de 3 grands événements : Assemblé générale, La Rentrée et Forum des adhérents, de 4 formats « matinales ». Une revue de presse hebdomadaire, un journal des adhérents bimestriel. Plus de 100 adhérents et 12 nouveaux adhérents en 2025.

Soutien de Bordeaux Métropole

Le budget prévisionnel d'Invest in Bordeaux pour 2026 a été établi à **1 358 628€**.

Ainsi, pour Bordeaux Métropole, la contribution globale est donc portée à **604 000€** à iso budget par rapport à l'exercice précédent. Elle se décompose en :

- Subvention : **527 775€**
- Cotisation : **76 225€**

<i>Indicateurs financiers</i>	Budget 2026	Réalisé au 31/10/2025	Budget 2025
Charges de personnel / budget global	78,1%	78%	76,2%
% de participation de BM / Budget global (cotisation incluse)	44,5%	41,9%	41,9%
% de participation des autres financeurs / Budget global (cotisations incluses)	48,2%	51,2%	51,2%

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les dispositions de l'article L.1611-4 et de l'article L.5217-2 du Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement Général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé

VU la demande formulée par l'organisme en date du 9 juillet 2025

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE Invest in Bordeaux joue un rôle pivot dans l'accompagnement et l'aide à l'implantation de projets exogènes d'investissement créateurs d'activité économique et d'emplois sur l'agglomération bordelaise et sur l'ensemble du département de la Gironde, et qu'il participe à ce titre à la dynamique de développement économique et de l'emploi de la métropole et des territoires partenaires, particulièrement cruciale en cette période de crise inédite

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'attribution d'une subvention de 527 775 € à l'association Invest in Bordeaux pour l'exercice 2026

Article 2 : d'autoriser, Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention d'application financière pour l'année 2026 ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur l'année 2026 et sur le chapitre 65, article 65748, fonction 61, sous réserve du vote du Budget primitif 2026.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur MORISSET, Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame BONORON, Monsieur CAZENAVE, Madame FAHMY, Madame GAUSSENS, Monsieur MARI, Monsieur POIGNONEC, Monsieur PUJOL

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 30 janvier 2026

Par le/la secrétaire de séance,

Pour expédition conforme,